



POS Commune d'Imbsheim
Plan de zonage (planche 5)
Echelle : 1/2000

1. PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.O.S.

LE ZONAGE: ZONES ET SECTEURS

- Limite de zone
- UA Désignation de zone
- UAa Emplacements réservés
- A3 Numéro de repérage
- B Emprise
- Access à créer

2. RENSEIGNEMENTS DIVERS

- ++ Limite communale

Département du Bas-Rhin

COMMUNE D'IMBSHEIM

Plan d'Occupation des Sols

PLAN DE ZONAGE
Planche n°5

ECHELLE 1/2000

Document approuvé par délibération du
Conseil Municipal le 20 décembre 2007

Le Maire :

Modification n° 6 approuvée par délibération du Conseil
Municipal du 4 juillet 2013



JUILLET 2013